

Vos références : 3628

N° AGS : 7510029K suivi par :
Mme LALANNE - 02.99.85.95.08
Affaire : THOMAS PROPLETE

LJO 20/05/2020

SCP CECILE JOUIN

6 place Viarme
BP 32214
44022 NANTES CEDEX 1

Rennes , le 18 juillet 2024

Objet : A1 - SITUATION DE COMPTE

Maîtres,

Le CGEA DE RENNES a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 14 031,00 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

PAIEMENT D'AVANCE N° 004

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	4 502,00	9 529,00	0,00	0,00
Montant contesté	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant non échu	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	4 502,00	9 529,00	0,00	0,00

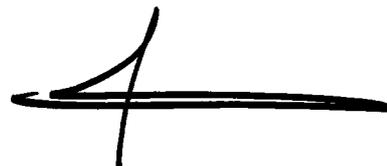
RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	47 894,25	36 371,70	1 865,92	0,00
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	47 894,25	36 371,70	1 865,92	0,00

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA



Lucie BESNARD